

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30	M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max	M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle	M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry	M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc	Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques	M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean	Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association le CREAC - Projets cirque sur le site des Terres Neuves à Bègles -
Subvention de la Communauté Urbaine - Autorisation - Convention**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation du CREAC

Le Centre de Rencontres pour l'Action Culturelle (CREAC), association loi 1901, est chargé de mettre en œuvre les actions liées au spectacle vivant sur la Ville de Bègles. Une convention d'objectifs le lie à la commune, les personnels du service culturel étant partiellement mis à disposition de cet outil. Le CREAC est particulièrement chargé de mettre en œuvre la saison culturelle et les projets cirque.

1. Accueil transcommunal de compagnies de cirque de mars à juin 2012

L'idée du CREAC d'organiser des spectacles de cirque trouve son origine dans les projets de fabrique culturelle lancée en 2003. Dans le cadre de sa politique d'accueil de cirque et de leurs artistes, il est très vite apparu nécessaire de lui adjoindre des espaces dédiés, que constituent aujourd'hui l'Esplanade des Terres Neuves (qui sera totalement réaménagée en juillet 2012), mais également des espaces annexes comme la salle Saint-Maurice ou le parc de Mussonville.

Au programme pour la saison 2011/2012 quatre spectacles de cirque et près de vingt représentations, pour le mois de mars deux compagnies sont accueillies :

- Le chant du dindon Compagnie Rasposo, du vendredi 2 au dimanche 11 mars
Dans ce spectacle la explore les empreintes sensibles engendrées par le nomadisme. C'est un questionnement sur la fragilité de la vie, à travers des destins qui s'entrecroisent,
- Risque Zéro par Le Cirque Galapiat, les 24, 25, 27 et 28 mars
Risque ZérO est un spectacle de cirque avec ses « super héros », mais aussi un univers qui part du monde des enfants, de leurs jeux et de leurs relations et qui se transforment doucement, quittent la réalité pour se plonger dans un rêve étrange.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Bègles à la fiche action 33.

La communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 25 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 190 240 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Accueil des compagnies	160 240	Ville de Bègles	106 000
Communication	30 000	IDDAC	17 240
		CUB	25 000
		autres partenaires communaux	7 000
		billetterie	35 000
TOTAL	190 240		190 240

2. Etude d'ingénierie sur le développement d'une action transcommunale autour du cirque de création sous chapiteau

Au moment où la Ville de Bègles réaménage - avec le concours de la CUB - l'espace dédié à l'accueil de cirques sous chapiteau aux Terres neuves, au moment où plusieurs initiatives autour du cirque semblent vouloir se développer sur l'agglomération bordelaise, il semble judicieux de réfléchir à la complémentarité de ces projets.

C'est à ce titre que le CREAC pilote une étude multi-partenariale regroupant la Communauté urbaine de Bordeaux, l'Office Artistique de Région Aquitaine (OARA) l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel de la Gironde (iddac).

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Etablir un état des lieux et actions de la diffusion/création/formation du cirque contemporain dans la Communauté Urbaine de Bordeaux, en l'élargissant aux communes qui jouxtent l'agglomération et aux différents territoires girondins ayant agi ou agissant dans ce domaine. L'expert cirque référent sur le territoire aquitain est : l'Agora de Boulazac (Pôle National des Arts du Cirque).
- Faire une évaluation de ces actions ou des projets en cours dans les politiques culturelles des communes et des collectivités territoriales concernées, ainsi que des soutiens publics qui leur sont apportés (coopérations, mutualisation, subventions accordées par les collectivités territoriales...).
- Proposer des pistes de développement coordonné à l'échelle communautaire afin de permettre une structuration et un développement concerté des propositions de cirque sous chapiteaux ou en salle; aider à élaborer la stratégie d'accompagnement des politiques publiques du périmètre étudié. Les préconisations viseront notamment au respect des équilibres territoriaux.

Les conclusions et autres préconisations de cette étude devront s'articuler avec les dynamiques circassiennes existant en région Aquitaine et dans les régions limitrophes à l'Aquitaine.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Bègles à la fiche action 33.

La communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 12 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 25 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Honoraires + frais	20 000	CUB	12 000
Frais comité technique	1 500	IDDAC	4 000
Restitution	3 500	OARA	4 000
		Ville de Bègles	5 000
TOTAL	25 000		25 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le projet cirque relève à la fois de la catégorie « des événements métropolitains » et « des actions trans-communales ».

DECIDE

Article 1 : il est attribué à l'association le CREAC une subvention de 37 000 € correspondant pour 25 000€ à l'accueil de compagnies de mars à juin 2012 et pour 12 000€ à l'étude d'ingénierie multi-partenariale sur le cirque pour 2012.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 MAI 2012

PUBLIÉ LE : 4 MAI 2012

Mme. FRANÇOISE CARTRON